

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À GIRONDE RESSOURCES. DÉCISION

Séance du 3 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le trois février à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Poublan, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Vaccaro, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, Mme Branassas, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Tartary à M Cristofoli
M Acquaviva à M Augé

Secrétaire de séance : Mme Pascale Bru.

La séance est ouverte,

Délibération du : 3 février 2021
Rendue exécutoire le : 5 février 2021
Publiée le : 5 février 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 3 février 2021

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À GIRONDE RESSOURCES. DÉCISION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

Par délibération DG17_097 du 28 juin 2017, la Ville a adhéré à Gironde Ressources.

Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.

Il convient de désigner 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant pour siéger au sein de « Gironde Ressources ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Désigne Madame Cécile Marenzoni en qualité de titulaire et Monsieur Pascal Tartary en qualité de suppléant pour siéger au sein de « Gironde Ressources ».

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **30 POUR, 0 CONTRE et 9 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 3 février 2021

pour expédition conforme

Le maire,




Stéphane Delpeyrat



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG21_022
Date de la décision :	2021-02-03 00:00:00+01
Objet :	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À GIRONDE RESSOURCES. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3.4 - autres
Identifiant unique :	033-213304496-20210203-DG21_022-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20210203-DG21_022-DE-1-1_0.xml	text/xml	923
Nom original :		
DG21_022.pdf	application/pdf	416665
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20210203-DG21_022-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	416665

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 février 2021 à 11h05min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 février 2021 à 11h05min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 février 2021 à 11h05min56s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 février 2021 à 11h08min16s	Reçu par le MI le 2021-02-05